



Atlas Immo SPRL
Avenue Odon Warland 109
1090 JETTE
Tel : 02/532.35.00 | Fax : 02/532.38.00
Email : syndic@atlasimmo.be
Num. IPI : 504.040

Date édition : 02/11/2025
Date échéance : 02/12/2025

Copropriété : 0181 - ACP Arc-en-Ciel II

**Numéro
BCE :** 0827.805.423

Exercice : du 01/01/2025 du 31/12/2025

Période : du 01/01/2025 au 31/12/2025

Bld. Ed. Machtens 153/63
1080 Bruxelles

Détail des écritures en nos livres

| Opération | Date d'opération | Débit (€) | Crédit (€) |
|--|------------------|------------------|-------------|
| Solde reporté | 01/01/2025 | 2 323.19 | |
| Répartition charges exercice Décompte 2025 | 31/12/2025 | 4 512.16 | |
| Totaux - | | 6 835.35 | 0.00 |
| SOLDE (€) :- | | -6 835.35 | |

Veillez virer votre solde débiteur de **6835.35 €** avant le **02/12/2025** sur le compte de la copropriété :

BIC : Belfius / IBAN : BE07 0682 5154 4366

avec la communication structurée : "+++279/8990/81641+++"

- Le décompte ne prends en considération que les mouvements bancaires jusqu'au **31/12/2025**. Nous vous prions de déduire de votre solde débiteur les éventuels paiements effectués après cette date.

- Tout montant dû par un propriétaire à l'Association des Copropriétaires, à titre de charges, provision sur charges, contribution au fonds de réserve ou à quelque autre titre que ce soit, qui ne serait pas payé dans les trente jours de l'appel de fonds, du décompte individuel ou de la facture, fera l'objet d'un rappel occasionnant des frais supplémentaires définis dans le contrat de gestion de la copropriété et aux éventuels intérêts de retards et clauses pénales prévues par l'Assemblée Générale des copropriétaires ou les statuts de l'immeuble.

- Toute réclamation concernant les décomptes de charges doit se faire exclusivement par e-mail (syndic@atlasimmo.be) ou courrier postal au Syndic.